

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, le lundi 21 décembre 2015, à 19 h 00.

Sont présents la conseillère et les conseillers Jeanne Zdyb, Richard Therrien, Jacques Lacoste, Jean-Marc Dubreuil et Yvan Raymond formant quorum sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Le conseiller Jean Zielinski est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Diane L'Heureux, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. RIDR – Budget 2016
4. Présentation du projet des prévisions budgétaires pour l'année 2016
5. Présentation du programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017, 2018
6. Adoption des prévisions budgétaires 2016
7. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017, 2018
8. Levée de la séance extraordinaire

N.B. Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur le sujet à l'ordre du jour.

2015.12.222

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions.

2015.12.223

RIDR – BUDGET 2015

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge nous a soumis leurs prévisions budgétaires 2016 pour adoption;

Il est proposé par la conseillère Jeanne Zdyb,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

D'adopter les prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge au montant de 4 527 311,00 \$.

ADOPTÉE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

PRÉSENTATION DU PROJET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016

Madame Céline Beauregard, mairesse, présente les prévisions budgétaires de l'année 2016 et fait part des principaux points saillants de ce budget totalisant des recettes et des dépenses égales à 2 786 190,00\$.

La directrice générale donne également des explications sur les dépenses et activités.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017, 2018

Madame Céline Beauregard, mairesse, explique que le programme triennal d'immobilisations contient les prévisions ou intentions de la municipalité concernant les immobilisations de l'année 2016 ainsi que des deux années subséquentes. Elle présente finalement les projets inscrits au programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017, 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions qui doit porter exclusivement sur le budget.

Le Conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées.

2015.12.224

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de La Macaza prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

REVENUS FONCTIONNEMENT

Taxes	1 648 803 \$
Paiements tenant lieu de taxes	433 081 \$
Services rendus	191 500 \$
Amendes	750 \$
Transferts	512 056 \$

TOTAL DES REVENUS **2 786 190 \$**

DÉPENSES

Administration générale	618 027 \$
Sécurité publique	279 106 \$
Transport	815 512 \$
Hygiène du milieu	172 467 \$
Santé et Bien-être	2 072 \$
Aménagement, urbanisme et développement	306 242 \$
Loisirs et culture	233 157 \$
Frais de financement	23 407 \$

Total des dépenses de fonctionnement **2 449 990 \$**

Conciliation à des fins fiscales 21 200 \$

Immobilisations – fonds généraux 315 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES **2 786 190 \$**

SURPLUS (DÉFICIT) **(0) \$**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyée par la conseillère Jeanne Zdyb et résolu à l'unanimité

Que les prévisions budgétaires pour l'année 2016 soient acceptées telles que présentées et résumées ci-haut.

ADOPTÉE

2015.12.225

ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que le Conseil municipal accepte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 totalisant 1 897 800 \$ pour les trois (3) années, lequel se définit de la façon suivante :

<u>ANNÉE 2016</u>	<u>MONTANT</u>
Planification de mesures d'urgence	10 000 \$
Écocentre garage	40 000 \$
Travaux de voûte	8 000 \$
Plieuse	3 300 \$
Enseigne La Macaza (aéroport)	3 000 \$
Bibliothèque	11 000 \$
Salle communautaire	200 000 \$
Muret – Chemin de l'Aéroport	7 000 \$
Barrage lac Chaud	25 000 \$
Stationnement / Pont piste cyclable	45 000 \$
Remplacement véhicule voirie-camionnette / pelle	60 000 \$
Clôture de planche à roulette	2 500 \$
Rétrocaveuse	125 000 \$
Réseau routier	336 000 \$
Stationnement / lac Macaza	25 000 \$
Pergola	10 000 \$
Démolition (3) bâtiments terrain chemin des Cascades	10 000 \$
Études pour résidence de personnes âgées	2 000 \$
Bornes sèches (4)	8 000 \$
Ouvre porte de garage	3 000 \$
TOTAL	933 800 \$
<u>ANNÉE 2017</u>	<u>MONTANT</u>
Résidence personnes âgées	225 000 \$
Réseau routier	168 000 \$
Remplacement véhicule 6 roues	70 000 \$
TOTAL	463 000 \$
<u>ANNÉE 2018</u>	<u>MONTANT</u>
Réseau routier – Chemin de l'Aéroport	251 000 \$
Remplacement véhicule 10 roues	250 000 \$
TOTAL	501 000 \$
GRAND TOTAL 2016 – 2017- 2018	<u>1 897 800 \$</u>

ADOPTÉE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2015

2015.12.226 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 47.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Céline Beauregard

Diane L'Heureux